

FORMULE ENTREPRISES

SFR BUSINESS FIRST

Fiche d'information standardisée mise à jour le 31 Décembre 2018

Nature et nom de l'offre

Formule Entreprises SFR Business FIRST : VOIX & SMS/MMS

Forfait : contrat d'abonnement fixant le montant invariable des communications à payer mensuellement. Dès que les communications sont épuisées les dépassements de forfaits sont possibles. L'utilisateur peut passer et recevoir des appels sans action particulière de sa part. Le titulaire de la ligne sera redevable des communications passées au-delà du forfait ou hors forfait. Ces communications apparaîtront sur la facture.

Sous conditions d'éligibilité

Offre réservée aux clients Entreprises. La formule Entreprises **SFR Business FIRST** est disponible avec les couvertures réseaux de SFR Réunion : GSM, GPRS, EDGE, 3G+, DUAL CARRIER, 4G et 4G+. Le détail des couvertures réseaux est disponible en points de vente ou sur www.sfrbusiness.re.

Prix de l'offre

Tarif TTC mensuel de la formule SFR Business FIRST, à l'exclusion de l'équipement, depuis La Réunion

SFR BUSINESS FIRST		
PRIX SANS MOBILE PRIX sans mobile subventionné et sans engagement de durée [i]		15€
PRIX AVEC MOBILE PRIX avec mobile subventionné et avec engagement de durée de 12 ou 24 mois [i]		19€
Communications VOIX vers fixes et mobiles Réunion, métropole, Mayotte, DOM* et toute la zone Europe* incluses dans le forfait ⁽¹⁾		2H
SMS vers tous les opérateurs Réunion, métropole, Mayotte, DOM* et toute la zone Europe* ⁽²⁾ MMS vers tous les opérateurs Réunion, SFR métropole, SFR Mayotte et Orange Mayotte ⁽²⁾		Illimités
Internet et mails		Non accessible
Communications au-delà du forfait		
	PRIX TTC	FACTURATION
Communications VOIX vers fixes et mobiles Réunion, DOM*, et toute la zone Europe ^{(3)*}	0,39€/minute	A la seconde dès la première seconde
Communications hors-forfait		
	PRIX TTC	FACTURATION
SMS vers autres destinations ⁽²⁾	0,15€/SMS	Par SMS et par destinataire
Communications VISIO ⁽⁴⁾	0,49€/minute	A la seconde dès la première seconde
Communications VOIX ⁽³⁾ vers destinations internationales	0,58€/minute	Par palier de 30 secondes après la première minute indivisible

Pour l'utilisation de ces services en dehors de La Réunion, des tarifs et conditions spécifiques s'appliquent.

Tarifs disponibles en points de vente ou sur www.sfrbusiness.re.

Durée d'engagement

Sans engagement dans le cadre d'une souscription sans prise de terminal subventionné **ou avec Engagement de 12 ou 24 mois** si la souscription est liée à la prise d'un terminal subventionné

Description de l'offre

La formule **SFR Business FIRST** inclut 2H d'appels, et également des SMS et MMS en illimité.

Les appels VOIX vers la zone Europe* sont également considérés comme des appels locaux ! En effet, ces destinations sont incluses dans les forfaits d'heures disponibles.

Les appels INTRAFLOTTE en illimité à La Réunion 24h/24.⁽⁵⁾

Cette formule inclut également des **SMS et MMS**⁽⁴⁾ en illimité vers tous les opérateurs mobiles de toute la zone Europe, sous réserve de l'ouverture du service par l'opérateur. L'usage des SMS & MMS illimités est réservé à un usage interpersonnel strictement privé. SFR se réserve le droit de couper l'accès aux SMS et MMS illimités dans le cadre d'un usage abusif.

L'Internet et Mails ne sont pas disponibles 24h/24 avec cette formule.

Les appels vers les destinations internationales bénéficient d'un tarif spécifique dédié aux formules Entreprises et sont facturés hors forfait à un prix unique, quelle que soit la zone vers laquelle l'appel est émis.

Description des services annexes inclus

Inclus dans votre formule :

- Répondeur SFR
- Répondeur Premium
- Conférence Téléphonique
- Report du temps d'appel non consommé jusqu'à deux fois le forfait
- Double Appel
- Renvoi d'appel
- Présentation du numéro (si votre correspondant l'autorise)
- SFR Monde (Possibilité d'émettre et recevoir des appels depuis l'étranger : roaming)
- **INTRAFLOTTE** ⁽⁵⁾

Gratuit, à la demande :

- Facture sur Internet
- Facturation détaillée (6 ou 10 chiffres)
- Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix)
- Liste Rouge (non référencement de vos coordonnées dans les annuaires)

Décompte des communications incluses

Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde vers la zone Europe*, les DOM* et La Réunion.

Caractéristiques de l'Internet mobile

L'Internet mobile n'est pas accessible dans la Formule SFR Business FIRST.

Utilisation de votre forfait en métropole et Zone Europe


Usage VOIX/SMS/MMS depuis la Zone Europe* (Métropole inclus), sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne :

Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : 1- Vos usages (appels émis ou reçus, SMS/MMS, internet mobile) depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM sont inférieurs à vos usages depuis La Réunion et l'étranger (hors Union Européenne/métropole/DOM) et 2- Vos jours de présence au sein de l'Union Européenne, la métropole et les DOM sont inférieurs à vos jours de présence à La Réunion et à l'étranger (hors Union Européenne/métropole/DOM). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement 2 semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces 2 semaines : - Vous respectez au moins l'1 des 2 règles ci-dessus en moyenne sur les 4 derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des 2 règles ci-dessus en moyenne sur les 4 derniers mois L'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM. Plus de détails sur sfrbusiness.re

Caractéristiques Techniques/Equipements

GSM, GPRS, EDGE, 3G+, DUAL CARRIER, 4G et 4G+ (sous réserve de compatibilité du mobile).

Service Clients

Service Clients accessible du lundi au samedi de 8h à 21h et le dimanche de 10h à 20h au  depuis votre mobile SFR ou au **0262 97 5555** depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit).

[i] Prix sans mobile/Prix avec mobile : Le client peut demander en cours de contrat à bénéficier du "Prix sans Mobile" à condition de ne plus être soumis à un engagement de 12 ou 24 mois. En procédant à un achat ou renouvellement de mobile avec engagement, le client se verra automatiquement appliquer le "Prix avec Mobile" au jour de l'achat du mobile (hors renouvellement de mobile bronze et mobile hors pack). (1) Temps maximum d'appels sur la base du crédit de communication mensuel utilisé exclusivement pour des appels vers La Réunion, la métropole, la zone Europe* et les DOM*. Hors visio, numéros surtaxés, numéros courts et certains services. (2) SMS/MMS illimités dans le cadre d'un usage non abusif. SMS/MMS interpersonnels non surtaxés, hors SMS/MMS chat et chat wap et via automates et/ou dispositif automatique d'envoi de SMS/MMS et sous réserve de compatibilité du mobile. Sous réserve de l'ouverture du service par l'opérateur. Service dépendant du réseau, des caractéristiques du mobile utilisé et des formats de contenus supportés. Les SMS sont des textes courts limités à 160 caractères. L'utilisation de caractères spéciaux réduit la limite du nombre de caractères par SMS, pouvant entraîner l'envoi de plusieurs SMS au lieu d'un seul. (3) Hors visio, numéros surtaxés, numéros courts et certains services. (4) Hors numéros surtaxés, numéros courts et certains services. (5) L'intraflotte mobile est valable vers tous les appels de la flotte du titulaire.

* Liste des pays de la zone Europe et DOM : Réunion, France métropolitaine, Mayotte, Guadeloupe, Guyane et Martinique, St-Martin St-Barthélemy, Allemagne, Açores, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Chypre, Espagne et Canaries, Finlande, Gibraltar, Grèce, Guyane Française, Irlande, Islande, Italie, Iles Jersey, Iles Féroé, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, St-Marin, Suède.